RAPPORT D'ACTIVITES PACA 2022

Merci à tous d'avoir répondu présents à notre Assemblée Générale 2022.

Après deux années perturbées par la pandémie de Covid, 2022 s'est déroulée normalement.

La plupart des activités prévues se sont tenues dans de bonnes conditions.

Nous constatons en Paca une progression du nombre de licences (+ 15 %) surtout pour les « jeunes » et le écoles de pêche qui passe de **382** en 2021 à **843** en 2022 (+ 220 %). Cette progression s'explique par la reprise des activités des écoles de pêches (en sommeil en 2020 et 2021).

Remarquons également que pour la première fois, notre fédération a dépassé, au niveau national le seuil des 10 000 licenciés (**10240**) (+11,2 %). Dont **4709** en Paca.

La saison du thon rouge a été un peu décevante par l'arrivée tardive des poissons et la rareté des grosses prises. Nous avons délivré **2035** autorisations de pêche, **722** bagues dont **73** ont été utilisées pour déclarer les captures. Le poids total des captures est de **2401** kg soit un poids moyen de 33 kg par capture).

Je laisse le soin aux responsables des clubs organisateurs de nous parler du déroulement de leurs manifestations en 2022 et leurs projets pour 2023.

Pour 2023, le comité régional sera à vos côtés pour vous aider, à la hauteur de nos moyens, dans l'organisation de vos concours, coupes et championnats régionaux. A ce propos, pensez à communiquer à Florence les calendriers de vos évènements de pêche.

Il serait également souhaitable de créer ou « réveiller » de nouvelles disciplines de pêche (Pêche à la pierre, Palangrotte par exemple).

Je tiens à remercier ici tous ceux et celles qui s'impliquent à longueur d'années dans la vie de leurs clubs et de notre Fédération. Sans eux rien ne serait possible.

Merci de m'avoir écouté ou simplement entendu…

Roger ALBERTO